

les

cahiers

8

La société civile
et la coopération
transfrontalière

de la



Mission
Opérationnelle
Transfrontalière

m ot

Sommaire

3 ÉDITORIAL

4 INTRODUCTION

6 TÉMOIGNAGES

LA SOCIÉTÉ CIVILE, UN PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER
DES ONG QUI COOPÈRENT POUR DÉVELOPPER LA CONFIANCE MUTUELLE
UNE ASSOCIATION QUI DÉFEND LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS
DES RÉSEAUX UNIVERSITAIRES POUR UNE PLUS GRANDE MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE
DES SOLUTIONS POUR FINANCER LES MICRO-PROJETS
DES FONDS POUR DÉVELOPPER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE DES ENTREPRISES

12 GOUVERNANCE ET SOCIÉTÉ CIVILE : UN ENJEU PLACÉ AU CŒUR DU PROJET URBACT «EGTC»

LA SOCIÉTÉ CIVILE INTÉGRÉE À L'EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI
UN PARLEMENT CIVIL TRANSFRONTALIER AU SEIN DE L'EUORÉGION ISTER-GRANUM
FRANCFORT SUR L'ODER ET SLUBICE EN 2020 : L'ADHÉSION DES CITOYENS À LA CAUSE
TRANSFRONTALIÈRE
LE DIALOGUE AVEC LES CITOYENS, UNE PRIORITÉ POUR L'EURODISTRICT STRASBOURG-ORTENAU
LA RÉGION ØRESUND DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS
L'ÉMERGENCE DES MÉDIAS TRANSFRONTALIERS

17 LES OUTILS POUR IMPLIQUER ET SOUTENIR LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

OUTILS JURIDIQUES : POSSIBILITÉS ET LIMITES D'UNE IMPLICATION DIRECTE
LE SOUTIEN FINANCIER AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Directeur de publication : Dr. Hans-Günther Clev, directeur général de la MOT
Coordination et rédaction : Domitille Ayrat, chargée de mission,
Ludivine Salambo, chargée de mission, MOT
Conception-réalisation : Advitam

Janvier 2011



Éditorial



Autrefois lieux d'affrontements ou, au contraire, murs isolant les espaces de vie de communautés préférant rester étrangères les unes aux autres, les frontières deviennent le principal creuset où les citoyens inventent eux-mêmes l'Europe de demain. Réalisez-t-on que près d'un tiers de la population européenne réside dans des zones transfrontalières ?

Pour stimuler et accompagner ce développement, l'Union européenne a mis en place des financements et des cadres juridiques. Après plusieurs années d'expérience, le moment est venu de les mettre à jour.

Financement. 7.75 milliards d'euros ont été affectés à la coopération territoriale pour la période 2007-2013. Des instruments, tels que les programmes Interreg ou bien encore URBACT, avec le projet «EGTC»¹, permettent aux régions voisines et partenaires européens de mieux se connaître, se comparer, échanger leurs expériences respectives, conduire des projets en commun. La Commission européenne vient d'en dresser un premier bilan.

Cadres juridiques. Pour encourager des partenariats entre acteurs publics et certains acteurs privés, un nouvel outil juridique, le Groupement européen de coopération territoriale (GECT), a offert une base juridique homogène sur toutes les frontières intracommunautaires.

Ainsi, les GECT, souples, polyvalents et opérationnels ont permis d'intégrer les différentes dimensions de la vie des transfrontaliers comme les transports, les soins, l'éducation...

Là encore, le temps d'un premier bilan est venu. Malgré les mérites de la formule, les GECT n'ont pas eu le succès escompté et tous les acteurs s'accordent sur la nécessité de faciliter la participation d'États tiers, et le besoin d'assistance technique.

Comme l'a souligné le Parlement européen dans sa résolution du 7 octobre dernier sur la politique de cohésion après 2013, il faut surtout simplifier la mise en œuvre des politiques de l'UE.

Ainsi, beaucoup d'espaces transfrontaliers manquent encore de vision stratégique et opérationnelle. Mais partout, à la base, la demande de la société civile s'accroît fortement. Après les premières initiatives lancées en Europe de l'ouest, c'est l'Europe centrale qui devrait être l'épicentre des projets les plus novateurs là, l'Histoire a laissé parfois des plaies encore douloureuses, des ressentiments, des souvenirs de cauchemars qui ont du mal à passer. En organisant la vie quotidienne ensemble, de part et d'autre de ce qui n'est plus une frontière mais un espace commun, on pourra achever de conjurer les fantômes. L'Europe ne se bâtit pas seulement, ni même principalement, par la bonne entente des dirigeants, mais, à la base, par la réconciliation entre les peuples. ■

Alain Lamassoure,
député européen,
président de la commission des budgets du Parlement européen,
vice-président de la MOT

1. «Expertising Governance for Transfrontier Conurbations», cf. page 12.

Introduction

La question du rôle de la société civile dans la coopération transfrontalière est cruciale. Elle constitue un retour aux origines, une prise de conscience de la finalité même de la coopération transfrontalière et, dans un sens plus large, de la construction européenne.



*Par le Dr. Hans-Günther Clev,
directeur général de la MOT*

© Bruno Levy

Cette publication englobe tant une société civile actrice de la coopération transfrontalière, que destinataire de projets publics ou consommatrice d'offres culturelles et d'informations - une société civile souffrant encore au quotidien d'obstacles administratifs et législatifs et profitant, en même temps, des opportunités qu'offre une situation frontalière en termes de diversité de l'offre ou de différentiels de prix.

Un combat de tous les jours

Comme dans toute publication de taille limitée, des choix ont dû être faits et on pourrait regretter de ne lire que relativement peu sur la coopération dans le domaine culturel, sur les échanges entre écoles et les rencontres de loisirs. Souvent précurseurs, leur visibilité souffre aujourd'hui un peu d'une normalité qui s'est instaurée, une sorte de banalisation du passage des frontières. Grâce au processus d'intégration européenne, ce qui était spectaculaire dans le temps est devenu une normalité aujourd'hui. Même si cela est, sans dire, un succès en soi, il convient aussi d'éviter de perdre de l'élan et de persévérer à réduire les obstacles qui persistent : qu'ils soient juridiques (un bus d'écolier non assuré s'il passe la frontière...), dans les esprits (qu'est ce que cela m'apporte de coopérer?) ou dans les priorités dans un monde globalisé (l'anglais prônant sur la langue du voisin du point de vue des parents).

Comme pour la construction européenne, la coopération transfrontalière, qui en est un élément majeur, ferait bien de garder le souvenir de ses débuts et de l'enthousiasme dont ont fait preuve tant les pères politiques de l'Europe que des citoyens sur les frontières déjà peu après le fin de la Seconde guerre mondiale. Tels des premiers

coquelicots apparaissant sur une friche, les initiatives d'acteurs de la société civile ont été les précurseurs de la coopération : étudiants venant de toute l'Europe prenant d'assaut la frontière et réclamant « l'Europe » (1950), artistes et écrivains concevant une nouvelle capitale européenne (« bourg blanc ») sur la frontière franco-allemande (1952-54), pompiers bricolant des raccords de leurs tuyaux pour pouvoir s'entraider, etc. : une coopération spontanée, répondant à un souhait et un besoin, parfois à la marge des lois de l'époque.

Un jeu d'acteurs complexe

Après une phase où les États ont établi des coopérations entre eux, surmonté une phase où la coopération était perçue comme étant le champ exclusif de la politique des affaires étrangères, pour en arriver à une possibilité de coopération aux collectivités locales (Convention de Madrid et ses suites), on a, aussi sous l'impulsion des programmes PACTE puis INTERREG, développé une coopération surtout portée par les pouvoirs publics.

Malgré les succès incontestables qui ont pu être atteints, des lacunes ont subsisté. Des lacunes liées au fait que la vie n'est pas uniquement le fait des pouvoirs publics, une tendance renforcée par les politiques européennes d'ouverture des marchés, de mise en concurrence et de privatisation des services. Comment alors inclure les champs de la vie non organisés par la sphère publique, les entreprises, les universités, les acteurs de la culture, le monde sportif, associatif et autres ONG? Tant l'Union Européenne que les acteurs institutionnels ont compris l'enjeu de montrer au citoyen la plus value concrète de ces politiques pour leur vie quotidienne et, si possible, non seulement de les insérer dans ces processus, mais d'en faire des acteurs actifs - cette fois avec l'objectif d'une participation large et avec un souci de démocratisation et de valorisation de la créativité que peuvent apporter les acteurs de la société civile. Quant aux États, leur rôle a vocation à être à l'avenir d'avantage celui de facilitateurs que de contrôleurs.

Peut-être faudrait-il parler d'activités transfrontalières et non de « coopération » transfrontalière quand il s'agit des acteurs de la société civile, puisqu'il ne s'agit en général pas d'actes formels ou symboliques, mais de choses de la vie quotidienne : visiter un concert du festival « Euroclassique » ou faire ses achats au marché paysan transfrontalier.

Une réalité à multiples facettes

La région métropolitaine du Rhin supérieur a non seulement pris conscience de la nécessité d'impliquer la société civile dans la coopération transfrontalière, mais elle a aussi fait le choix de formaliser cette implication et de donner un soutien actif à ces acteurs (par exemple dans le domaine du sport). L'Institut EuroSchola (cf. page 7 du Cahier) montre une approche intéressante visant à créer des liens entre les acteurs de la société civile, des ONG, agissant encore trop souvent de manière émiettée, chacun dans son domaine d'intérêt.

Cette nécessité d'auto-organisation a trouvé dans le groupement transfrontalier européen qui agit sur la frontière franco-suisse une forme des plus développées et professionnalisées en Europe ; un exemple qui montre le poids politique et l'impact économique que les citoyens peuvent atteindre s'ils s'organisent pour surmonter les difficultés liés aux frontières (cf. page 8).

Développer des complémentarités, des synergies et une offre attractive tant pour les étudiants que pour les entreprises dans les zones frontalières est l'objectif dans le domaine de la coopération universitaire ainsi que dans celui de la recherche : offrir une perspective pour les jeunes et de la main d'œuvre hautement qualifiée et préparée à l'international pour les entreprises sont des éléments clés pour le développement économique des zones frontalières (cf. page 9).

Néanmoins, beaucoup d'acteurs de la société civile ont du mal à financer leurs idées et projets transfrontaliers, les mécanismes d'Interreg étant souvent trop complexes et trop lourds pour eux, des outils de financements simples sont alors nécessaires. Les choses seraient plus faciles s'il existait sur toutes les frontières des fondations finançant des petits projets tel que la FEFA (Fondation Entente Franco-Allemande) le fait de manière très peu bureaucratique (cf. page 10).

L'exemple de la frontière entre le Nord du Portugal et la Galice donne une idée du potentiel économique bloqué par les frontières et qu'il convient de libérer : même avec un soutien financier limité, un fort

développement des échanges profitant aux entreprises et à l'emploi de part et d'autre de la frontière est possible (cf. page 11).

Les moyens d'impliquer la société civile dans les processus décisionnels sont variés, de conseils informels aux « parlements civils » ou aux outils de dialogue. Il ne s'agit pas seulement de dialogue avec les autorités publiques, mais aussi et surtout entre les citoyens eux-mêmes : les blogs (comme Oresunddirekt) rencontrent un vif succès (cf. page 15). Aussi, le rôle de la presse et des médias (cf. page 16) n'est pas à sous-estimer si l'objectif d'impliquer la société civile est poursuivi sérieusement. Cela vaut tant pour la presse « traditionnelle » que pour des offres spécialisées - des initiatives souvent à la marge entre une offre commerciale et une initiative de bénévoles, avec toutes les difficultés de financement que cela implique.

Ce dont les acteurs ont besoin, aujourd'hui, c'est notamment d'un soutien financier avec des contraintes limitées pour qu'ils puissent expérimenter et faire vivre leurs idées de projets. Cela permettrait de faire de la société civile un partenaire actif de la construction européenne. ■



La société civile, un pilier du développement durable du territoire transfrontalier

« La région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur cherche ses bases »



© Anika Hering

Par Jürgen Oser, délégué,
Région métropolitaine trinationale
du Rhin supérieur, Regierungspräsidium
Freiburg, Baden-Württemberg
(Allemagne)

Avec une superficie de 21 000 km², 6 millions d'habitants, un poids économique annuel de 202 milliards d'euros, 90 000 travailleurs frontaliers et 370 projets transfrontaliers réussis, la région du Rhin supérieur se prête particulièrement à l'expérimentation de nouveaux modèles de coopération. L'enjeu est de positionner la région au premier rang dans la compétition européenne et internationale.

La région du Rhin supérieur vit des différences entre ses territoires qui forment ensemble un bassin de vie attractif. Jour après jour, des milliers de citoyens profitent des multiples possibilités offertes par le pays voisin et considèrent ce «hopping culturel»¹ comme l'expression d'une certaine qualité de vie.

Le 9 décembre 2010, en présence de hauts représentants des ministères des affaires étrangères de France, de Suisse et d'Allemagne, et de la DG Regio, la «région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur» a été officiellement portée sur les fonds baptismaux. Celle-ci va regrouper, en «synergie», tous les acteurs et projets transfrontaliers existants dans les domaines politiques, économiques, scientifiques et universitaires.

Cependant, ce projet ne pourra prendre vie sans la participation active et l'engagement des citoyens. Les contrats, les accords, les coopérations entre experts ne suffiront pas à donner à ce territoire un «visage» au-delà des frontières, ni à créer un sentiment d'appartenance commun.

C'est pourquoi trois «forums citoyens»² sont organisés actuellement sous la forme d'«ateliers du futur»³, à Strasbourg, Karlsruhe et Bâle, autour des questions suivantes adressées aux citoyens: quelles doivent être les caractéristiques de la région métropolitaine du Rhin supérieur? Qu'est-ce qui la fait vivre? Comment puis-je m'identifier à elle? Quels sont les opportunités, les risques, les manques? Qui y participe et comment puis-je le faire personnellement? Comment créer avec mes

voisins un espace sans frontière? Quelles sont mes attentes en matière politique?

Les forums citoyens visent à mobiliser la société civile pour se positionner comme le «quatrième pilier» de la région métropolitaine, au même niveau que les représentants politiques, économiques et scientifiques. Ils doivent permettre d'intégrer ces interlocuteurs à la réflexion et au partage des responsabilités.

D'autres sujets, tels que les associations, le bénévolat ou le volontariat sont tout aussi importants. Dans la région, on dénombre environ 8 000 associations sportives, représentant deux millions de membres, soit un tiers de la population. Il y a quelques années encore, il n'existait pas de mise en réseau de ces associations. Dans ce contexte, les responsables sportifs des régions partenaires ont constitué le groupe de travail «Regio-Sport» au sein de la Conférence du Rhin supérieur, entre la



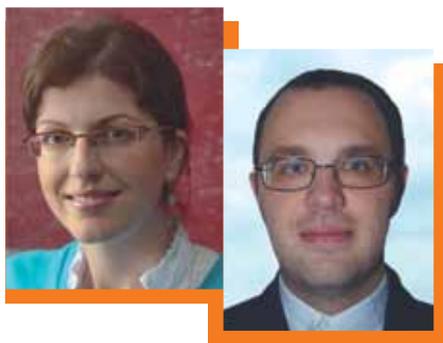
Le premier forum citoyen trinationnel dans l'espace du Rhin supérieur s'est tenu le 16 octobre 2010 à Strasbourg.

France, l'Allemagne et la Suisse. Son objectif est de faciliter les rencontres sportives transfrontalières et de mettre en réseau les associations, les groupes sportifs et les administrations. Il sera ouvert à tous les citoyens de la région. Sur la carte interactive du site Internet⁴ sont par exemple proposées les offres de 250 associations. Chaque année, les meilleurs projets seront récompensés par le «Prix du sport du Rhin supérieur». ■

1. «Va-et-vient culturel». 2. www.metropolregion-oberrhein.org
3. Sous l'égide d'un institut indépendant. 4. www.regio-sport.eu

Des ONG qui coopèrent pour développer la confiance mutuelle

« La stratégie transfrontalière des ONG à la frontière polono-tchèque »



Par Dorota Madziová
et Hynek Böhm,
coordinateurs
de projet,
Institut EuroSchola
(République tchèque)

Institut EuroSchola a pour objectif d'approfondir la coopération transfrontalière existante dans l'Eurorégion Tesin Silesia/Ślask Cieszyński, située dans la partie orientale de la frontière entre la Pologne et la République tchèque. La coopération transfrontalière dans cette région a été très intense depuis la chute du Rideau de Fer en 1989. Elle s'est institutionnalisée en 1998 lorsque l'Eurorégion a été créée.

L'Eurorégion est composée des municipalités des deux côtés de la frontière. Le niveau relativement élevé d'autonomie des municipalités dans les deux pays permet de parler d'intégration « bottom-up » (du bas vers le haut). Malgré cela, la dimension civique et la participation massive des organisations non-gouvernementales (ONG) manquaient à l'appel dans la coopération transfrontalière.

C'est pourquoi les deux principales ONG de la région - Stowarzyszenie Byc Razem du côté polonais et l'Institut EuroSchola du côté tchèque - ont proposé à d'autres ONG intervenant dans l'Eurorégion d'élaborer ensemble une stratégie commune de coopération transfrontalière des organisations non-gouvernementales.

Le projet a ainsi impliqué 27 ONG. Leur premier objectif était de convenir des principes de base et des lignes directrices de leur coopération. Au-delà de ces lignes directrices générales, des propositions de projets plus concrets ont été identifiées et le travail a été organisé avec la création de trois groupes de travail sur les thèmes suivants : « enseignement/culture », « loisirs/culture » et « services sociaux ». Chacun de ces groupes s'est réuni cinq fois au printemps 2009 afin de travailler sur le cœur même du projet : la stratégie.

Les résultats sont d'ores et déjà positifs : pour la première fois depuis 1989 la coopération transfrontalière entre ONG a été menée de manière

cohérente dans le cadre d'une stratégie commune pour la région de la Silésie Tesin.

Ceci a abouti à l'émergence de projets de coopération, préparés par les ONG, significativement plus transfrontaliers. De nouveaux partenariats, qui auraient été difficilement envisageables sans ce projet, ont également été initiés. A titre d'exemple : le projet « Enfants des deux rives du Fleuve Olza » vise à faciliter l'accès aux activités de loisirs offertes d'un côté de la frontière pour les enfants vivant de part et d'autre. Le projet est financé par le programme Interreg IVA Tchéquie-Pologne. Le projet « Voyages de l'autre côté » permet quant à lui l'organisation de voyages communs dans les lieux d'intérêt de l'Eurorégion. Ce projet est financé exclusivement sur les fonds propres des ONG.

Lors de la première phase du projet, l'un des principaux obstacles à l'organisation d'un débat transfrontalier au sein de la société civile a été l'hésitation de la partie tchèque à soutenir le projet par crainte d'une perte du « monopole de la coopération transfrontalière » dans la région.

Les ONG continuent sur la voie de la coopération, avec et sans les fonds Interreg. Le nombre de leurs activités planifiées montre clairement le potentiel qu'il y a à rapprocher la société civile des deux rives du fleuve Olza. ■



Une association qui défend les intérêts des travailleurs frontaliers



© GTE / Lucien Fortunati

Questions à Michel Charrat, président du Groupement transfrontalier européen

Selon vous, pourquoi l'implication de la société civile représente un enjeu majeur du développement des territoires transfrontaliers ?

L'enjeu est de permettre une osmose entre les populations transfrontalières habitant sur un même territoire et travaillant des deux côtés de la frontière. L'objectif est de favoriser tous les éléments qui permettent de vivre ensemble dans un bassin de vie et dans un espace où l'emploi est transfrontalier. L'implication de la société civile permet d'apporter des solutions concrètes à toutes les problématiques rencontrées par les populations transfrontalières que ce soit en matières de droit social, fiscal, d'emploi, de logement, de transports, de soins...

Quels progrès et difficultés avez-vous pu constater dans ce domaine ?

Des progrès notables ont été accomplis en matière de coopération transfrontalière durant ces cinq dernières années mais la difficulté demeure la même au fil du temps : amener la sphère politique des deux côtés de la frontière à partager des objectifs de développement communs en oubliant la défense individuelle du « pré carré » national et la tentation protectionniste de chaque territoire.

Quelles sont les attentes des citoyens ? Comment y répondez-vous ?

Les attentes des citoyens sont vastes et multiples et c'est bien pour cette raison que nous avons développé au sein du GTE les Maisons transfrontalières et le Service emploi. Les Maisons transfrontalières européennes sont des guichets uniques d'informations transfrontalières. Elles regroupent des partenaires français et suisses, tous spécialistes d'une question transfrontalière. Ces partenaires assurent des permanences et des conférences sur des thèmes aussi divers que l'emploi, la création d'entreprise, la consommation, le logement, la formation, les transports, etc.

Le Service emploi permet quant à lui aux adhérents de l'association d'obtenir des informations sur le marché de l'emploi et les conditions de travail en Suisse et d'être mis en relation avec des employeurs suisses à la recherche de personnel. Les adhérents du Groupement transfrontalier

Le Groupement transfrontalier européen (GTE)

Le GTE est une association à but non lucratif, créé en 1963 et implanté sur la frontière franco-suisse. Son objectif est d'assurer une meilleure intégration des travailleurs frontaliers de part et d'autre de la frontière et de représenter et défendre leurs intérêts. En 2010, le GTE compte 31 000 adhérents, une centaine de bénévoles militants et 26 salariés. Le GTE est adhérent à la MOT depuis 2008.

www.frontalier.org

peuvent ainsi postuler à des offres d'emploi d'entreprises suisses, déposer leur CV en ligne et assister à des conférences et ateliers.

Aujourd'hui la population suisse comme européenne qui habite ce territoire tente de gommer cette frontière et compte sur des associations actives comme le Groupement pour répondre à ce besoin.

L'objectif du GTE est de mettre en synergie les administrations suisses et françaises et de leur permettre de se rencontrer notamment lors du rendez-vous annuel du salon des transfrontaliers ou encore lors du forum de l'emploi transfrontalier où entreprises suisses et françaises peuvent échanger et venir à la rencontre d'un seul et même public.

Comment articuler la société civile et la sphère publique ?

La société civile doit être intégrée dans tous les projets de développement du territoire et c'est ce qui se passe aujourd'hui, à l'état embryonnaire, dans le cadre du Conseil local de développement du Genevois et du Bassin bellegardien. ■

Le stand du GTE au forum de l'emploi transfrontalier à Annemasse, les 14 et 15 octobre 2010.



© GTE / Lucien Fortunati



Des réseaux universitaires pour une plus grande mobilité transfrontalière

« Eucor, moteur de la coopération universitaire rhénane »



Par Jacques Sparfel,
secrétaire général d'Eucor

Eucor, la Confédération européenne des universités du Rhin supérieur, fondée en 1989, regroupe les cinq universités de la région du Rhin supérieur: Bâle, Fribourg-en-Brisgau, Strasbourg, Karlsruhe (KIT), Haute-Alsace. La Confédération est un méta-réseau franco-germano-helvétique inscrit dans un territoire situé entre les Vosges et la Forêt Noire. Au sein de ce bassin de 21 500 km² que partagent près de 6 millions d'habitants, les universités Eucor avec leurs 103 000 étudiants et plus de 11 000 enseignants-chercheurs représentent la part prépondérante de son potentiel de recherche et d'enseignement supérieur.

En établissant une carte d'étudiant commune, la convention fondatrice d'Eucor concrétisait d'emblée l'idée d'un campus trinational sans frontière. Elle octroie à tout étudiant les mêmes droits dans chacune des universités avec la possibilité pour eux d'y suivre des cours et, pour les enseignants-chercheurs, d'y enseigner et d'y faire de la recherche.

De nombreux réseaux et de remarquables projets sont nés de cette initiative tant en Sciences (Neurosciences, Biotechnologie, Environnement, Climatologie) qu'en Sciences humaines (Sciences de l'Antiquité, Études Scandinaves). Recherche, parcours de formation, universités d'été, colloques, manifestations sportives et culturelles constituent l'offre transfrontalière de la Confédération.

Dotée d'instances de gouvernance assistées d'un Secrétariat permanent, la coopération fonctionne aujourd'hui à l'aune de la coopération européenne, mais avec de nombreux obstacles résiduels (langues, calendriers universitaires) et sans exploiter encore pleinement le potentiel de ses établissements. La coopération de proximité, faute d'un dispositif régional et d'une politique linguistique appropriés subit la concurrence d'horizons plus exotiques auxquels le terme de mobilité est spontanément associé.

Le projet de région métropolitaine du Rhin supérieur donne un second souffle à la politique régionale. Eucor est certainement, au sein de cette initiative politique, un élément structurant essentiel pour contribuer à son succès et au rayonnement européen et mondial. ■



L'Université d'été
en Sciences de
l'Environnement,
2010

Un « Euro-campus méditerranée »

Représentant 180 000 étudiants et 12 500 enseignants-chercheurs, le « **PRES¹ euro-méditerranée** » réunit six universités² françaises et italiennes depuis sa création en 2008. Son objectif est de fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein d'un campus transfrontalier. Son champ d'action est vaste: formation et recherche, insertion professionnelle, transferts technologiques vers les PME,... et se concentre sur un grand projet scientifique pluridisciplinaire sur le thème de la mer. Il s'articule sur deux axes majeurs: la mobilité des

étudiants et des enseignants-chercheurs et la mise en place d'un campus numérique. En juin 2010, les partenaires ont annoncé leur volonté de créer un GECT dénommé « Euro-campus méditerranée ». L'engagement financier des six partenaires est de 2 millions d'euros, la phase de construction devant arriver à son terme en 2011.

A noter un autre PRES transfrontalier, baptisé « **PRES Perpignan-Méditerranée** », a été créé en mars 2010 au sein de l'Espace catalan transfrontalier, entre cinq universités françaises et catalanes.

1. **Qu'est-ce qu'un PRES?** : « Plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, [...] peuvent décider de regrouper tout ou partie de leurs activités et de leurs moyens, notamment en matière de recherche, dans un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur [PRES] afin de conduire ensemble des projets d'intérêts communs ». Loi Programmation pour la Recherche du 18 avril 2006 (France).
2. Les Universités de Corse, de Gênes, Nice Sophia Antipolis, Pierre et Marie Curie (Paris 6), du Sud - Toulon Var et de Turin.

Des solutions pour financer les micro-projets



Journée d'échange entre architectes, techniciens et élus en charge d'aménagements urbains, au sein de l'Espace catalan transfrontalier



Par André Bord, ancien ministre, président de la FEFA

L'approche de la Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA) est résolument citoyenne. Elle s'est posée pour objectif d'associer les forces vives de la société : dynamiser et promouvoir la coopération entre la France et l'Allemagne, entre les acteurs économiques, sociaux et culturels français et allemands. A ce jour, la Fondation a traité 677 dossiers de subvention et plus de 500 projets ont bénéficié d'un soutien financier, touchant ainsi plusieurs milliers d'individus en France et en Allemagne.

C'est ainsi que plus de 5,726 millions d'euros ont été distribués pour des projets franco-allemands favorisant le développement de la coopération franco-allemande et portés par des acteurs de la société civile (associations, fondations, écoles, lycées, etc.). Tous les publics sont concernés : jeunes, adultes ou seniors. Tous les domaines sont abordés : culturel, social, scientifique, économique, sportif, etc. Par exemple, la fondation soutient « Baal Novo », une troupe de théâtre authentiquement franco-allemande, installée à Strasbourg et à Offenburg. Elle appuie également un journal en ligne d'informations transfrontalières franco-allemand « 2 Ufer/2 Rives ». Depuis peu la Fondation n'est plus seulement dispensatrice d'aides financières ponctuelles à des projets franco-allemands, mais elle est elle-même porteuse de projets : elle réalise par exemple les premières journées allemandes de Strasbourg. Une étude prospective sur le bilinguisme professionnel est en cours, ses résultats seront publiés courant 2011. Une grande rencontre des chefs d'entreprises de la région transfrontalière est prévue. Un supplément franco-allemand sera publié courant janvier dans la presse régionale d'Alsace, du Bade-Wurtemberg, de la Rhénanie-Palatinat et du nord de la Suisse. Les actions ne manquent pas, toutes ayant le même but : rapprocher les citoyens. ■

www.fefa.fr

Espace catalan transfrontalier

Un fonds commun de soutien aux projets

La Generalitat de Catalunya et le Conseil général des Pyrénées-Orientales ont créé il y a trois ans un fonds commun dédié au développement de micro-projets de coopération sur le territoire de l'Eurodistrict entre la Région de Girona et le Département des Pyrénées-Orientales, à la frontière franco-espagnole. Ce fonds résulte de l'articulation de deux appels à projets coordonnés, chacun étant géré par une administration. En 2010, environ trente projets ont été subventionnés, notamment un échange de bonnes pratiques entre acteurs de la planification urbaine, des formations linguistiques pour les chefs d'entreprise, un site Internet pour promouvoir la coopération transfrontalière entre les associations, etc.

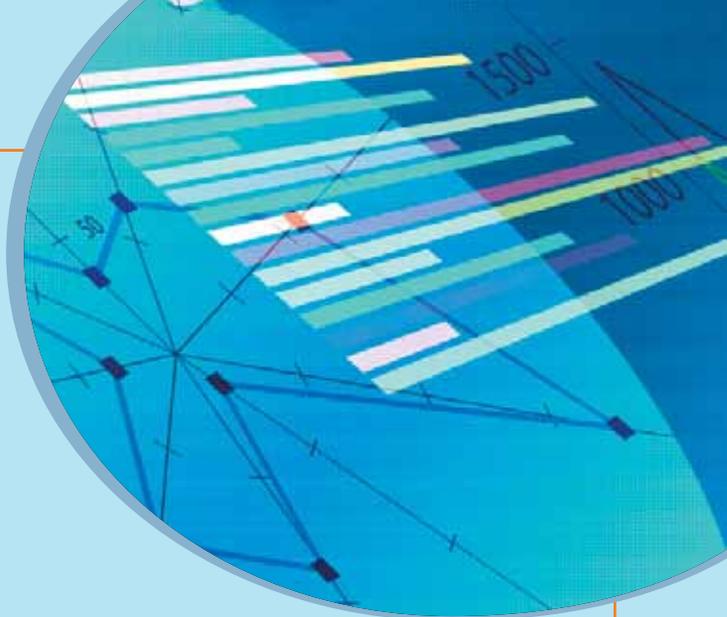
Mulhouse

Appel à projets transfrontaliers

La Ville de Mulhouse a lancé un appel à projets transfrontaliers visant à soutenir les initiatives de coopération émanant de la société civile mulhousienne. Les projets, qui ont pu être déposés jusqu'au 15 octobre 2010, devaient permettre un rapprochement entre les citoyens de l'espace trinational et une meilleure connaissance de la culture et de la langue du voisin. Une attention particulière a été accordée aux projets impliquant des acteurs issus des villes de Freiburg (Allemagne), de Bâle (Suisse) ou du territoire de l'Eurodistrict Region Freiburg / Centre et Sud Alsace. La Ville de Mulhouse peut financer jusqu'à 50 % du budget total du projet.

www.mulhouse.fr/fr/appel-a-projets-transfontaliers

Des fonds pour développer la coopération transfrontalière des entreprises



« Un fonds de capital risque transfrontalier Galicia/Norte Portugal »

A la frontière entre l'Espagne et le Portugal, le fonds de capital-risque transfrontalier Galicia/Norte Portugal constitue un outil d'investissement visant à promouvoir le développement entrepreneurial ainsi que les relations économiques entre le Norte Portugal et la Galice.

Sa création a été impulsée par la Communauté de travail Galicia/Norte Portugal, formée par la Commission de coordination et de développement régional du Nord du Portugal (Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire) et du Gouvernement régional de Galice, avec le soutien financier des programmes européens entre l'Espagne et le Portugal: Interreg IIA (1994-1999) et IIIA (2000-2006).

Deux fonds participent à cette initiative: « Inovcapital » et « Xesgalicia », toutes deux des sociétés à capital-risque de référence au Portugal et en Galice.

Les champs d'interventions

Ce fonds de capital-risque intervient dans la création d'unités industrielles et dans des activités d'expansion commerciale, à travers le contrôle de réseaux de distribution ou le lancement de marques.

Les situations suivantes sont couvertes:

- investissement en Galice, effectué par des entreprises ou entrepreneurs du Nord du Portugal,
- investissement dans le Nord du Portugal, effectué par des entreprises ou entrepreneurs de Galice,
- projets communs, entre entrepreneurs du Nord du Portugal et de Galice, développés dans cet espace géographique, voire sur un autre territoire dès lors qu'ils bénéficient aux économies des deux régions.

Les entreprises-cibles

Il s'agit des PME économiquement et financièrement viables, qu'elles soient industrielles, commerciales ou de services. Ces PME doivent avoir leur siège sur le territoire de l'Eurorégion Galicia/Norte Portugal.

Les formes de participation

Les investissements de capital sont réalisés sous forme conjointe entre « Inovcapital » et « Xesgalicia », en montants et conditions identiques, ou à titre individuel par ces fonds. La participation s'effectue jusqu'à 45% du capital social de l'entreprise, pour une période maximum de 10 ans. Des emprunts peuvent également être attribués à moyen ou long terme, à titre de suppléments.

En 2009, ce fonds a bénéficié à des projets développés par cinq entreprises, à hauteur de 4 millions d'euros, dans des secteurs aussi divers que le textile, le traitement thermique, l'aciérie ou la fabrication de savons. ■

L'exemple d'Eurefi

Eurefi est un fonds de capital risque constitué à l'initiative conjointe de l'Union européenne et d'un ensemble de partenaires privés belges, français et luxembourgeois. Ce fonds vise à contribuer à la création de mini groupes transfrontaliers en accompagnant des entreprises qui souhaitent prendre pied sur des marchés limitrophes et qui envisagent de développer une activité hors frontières par le biais d'une implantation, d'un partenariat ou d'un rachat. Le capital actuel est de 22,265 millions d'euros.

www.eurefi.eu



Gouvernance et société civile : un enjeu placé au cœur du projet URBACT « EGTC »¹



Entre novembre 2008 et juin 2010, les sept partenaires² du projet URBACT « EGTC » ont travaillé en réseau sur le thème de la gouvernance des agglomérations transfrontalières. Les objectifs étaient nombreux : échanger les expériences, capitaliser les meilleures pratiques, proposer des pistes d'améliorations des systèmes de gouvernance transfrontaliers des sites partenaires, émettre des recommandations aux niveaux nationaux et communautaire, etc. Durant ces deux années de travail, les témoignages et les échanges ont montré l'importance de l'implication de la société civile dans de tels processus transfrontaliers. Cette « implication » a même été définie au cours du projet comme « l'une des conditions à la réussite d'un projet de territoire transfrontalier ». Les pages suivantes présentent quelques exemples, mis en exergue lors du projet.

Tous les résultats du projet URBACT « EGTC » et du séminaire de Tournai (février 2010) organisé sur l'implication de la société civile sont disponibles sur le site :

www.urbact.eu/egtc



PROJECT PART-FINANCED
BY THE EUROPEAN UNION

« L'une des conditions à la réussite d'un projet de territoire transfrontalier »

1. « Expertising Governance for Transfrontier Conurbations » – « Expertise de la gouvernance dans les agglomérations transfrontalières ».
2. La MOT (chef de file), Lille Métropole Communauté Urbaine (France/Belgique), la Ville de Stubice (Pologne/Allemagne), la Ville de Chaves (Portugal/Espagne), la Ville de Esztergom (Hongrie/Slovaquie), la Communauté Urbaine de Strasbourg (France/Allemagne) et le Canton de Bâle-Ville (Suisse/France/Allemagne).

La société civile intégrée à l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai



Conseil de développement de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le forum de l'Eurométropole permet d'associer la société civile aux réflexions et aux travaux menés par le premier Groupement européen de coopération territoriale en Europe.

Le forum est constitué de 60 représentants de la société civile (30 Français, 15 Belges francophones et 15 Belges néerlandophones). Ces derniers sont issus des instances consultatives du territoire transfrontalier : le Conseil de développement de Lille Métropole, celui de Wallonie picarde et Transforum. Acteurs économiques syndicaux, associatifs, culturels, sportifs, citoyens... sont représentés au sein du forum. Le 28 septembre 2009, ses membres ont élu, pour deux ans, leur président, Patrick Peugeot. Celui-ci réunit tous les mois le Bureau qui organise les travaux du forum et fait le lien avec les autres Conseils de développement, favorisant ainsi l'interactivité de ces instances.

Le forum participe à la réflexion transfrontalière, émet des avis et formule des propositions de projets pour l'Eurométropole. Une collaboration étroite a été établie avec les six groupes de travail thématiques de l'Eurométropole (mobilité-accessibilité, services à la population, tourisme, stratégies territoriales-développement durable, développement-économique-emploi et culture). Le forum pourra donner son avis et soumettre des propositions concrètes. Plusieurs projets transfrontaliers sont déjà nés de la collaboration de la société civile, comme le forum emploi de l'Eurométropole.

La société civile a d'ores et déjà mis en place deux groupes de travail : « Santé-médico-social » et « Transfrontalia ». Soumis au Comité Interreg, le projet du groupe Transfrontalia vise à faire découvrir la culture des voisins, à apprendre leur langue et à faire connaître les territoires respectifs, par l'intermédiaire de multiples actions. La société civile devrait donc constituer une réelle force de propositions au sein de l'Eurométropole. ■

www.lillemetropole.fr/index.php?p=986

Un parlement civil transfrontalier au sein de l'Eurorégion Ister-Granum

L'Eurorégion Ister-Granum associe les villes hongroises et slovaques de son territoire dont les deux principales sont Esztergom en Hongrie et Sturovo en Slovaquie. En 2006, les partenaires institutionnels de l'Eurorégion ont souhaité donner une place à la société civile dans la coopération et ont instauré un «parlement civil». Prenant la forme d'une association, cette entité est chargée d'assurer une représentation du monde associatif et de permettre à des représentants d'ONG et d'associations d'œuvrer au renforcement des liens. Il représente les intérêts du monde associatif au sein de l'Eurorégion et fédère ces acteurs qui individuellement n'auraient pas suffisamment de poids pour influencer sur le processus décisionnel. Le parlement civil anime également un réseau de service apportant aux organisations civiles une assistance technique et juridique au montage de projets.

Toutefois, ce parlement doit encore trouver sa place dans le processus décisionnel du nouveau GECT de l'Eurorégion créé en 2008, même s'il renforce déjà son «bureau des experts». Les acteurs du monde économique sont également représentés au sein d'un Conseil de développement régional, une structure consultative qui implique 18 acteurs économiques de part et d'autre de la frontière. ■

www.istergranum.hu

Francfort sur l'Oder et Słubice en 2020 : l'adhésion des citoyens à la cause transfrontalière

En juin 2009, les villes frontalières de Francfort sur l'Oder en Allemagne et de Słubice en Pologne ont organisé la «Conférence du Futur 2020» pour l'agglomération transfrontalière. 200 citoyens venant de part et d'autre de la frontière et issus de tous les secteurs de la société y ont participé, désireux de construire une vision d'avenir commune. Les habitants allemands et polonais ont débattu au sein de groupes mixtes et ont identifié des stratégies et des projets concrets pour améliorer leur vie transfrontalière.

La majeure partie des idées a été intégrée dans le Plan d'action de Francfort sur l'Oder-Słubice 2010-2020, adopté par les deux Conseils municipaux en avril 2010. En voici quelques exemples :

- «afin qu'à la sortie de l'école primaire tous les jeunes puissent communiquer avec leurs voisins dans leur propre langue, il est proposé d'instaurer, à partir de 2013, une heure de polonais et d'allemand dans toutes les premières classes des écoles situées dans les deux villes» ;
- «afin de mener des débats publics sur la cause transfrontalière et d'informer la population sur la vie transfrontalière, il est prévu d'organiser une réunion annuelle avec les citoyens et de lancer un «office commun de coopération et de coordination» (projet qui va être mis en œuvre).

Dans le domaine culturel et artistique, la coopération entre les deux villes n'est pas encore très développée. Néanmoins, des acteurs de la société civile, promoteurs d'initiatives dans ce domaine, sont soutenus financièrement par les deux villes. Elles ont permis par exemple l'organisation d'un festival de musique dénommé «Transvocale» ou de concerts germano-polonais des étudiants de l'Université de Viadrina. ■

www.slubice.pl



La participation des citoyens lors de la «Conférence du Futur» à Słubice, en juin 2009.



PARTICIPEZ ! CONSTRUISONS NOTRE AVENIR ENSEMBLE
 MACHEN SIE MIT. GESTALTEN WIR ZUSAMMEN UNSERE ZUKUNFT

Votre opinion:
 Quels projets l'Eurodistrict doit-il soutenir?
 Les trois dernières contributions des forums français:

Moderateur sur 14.10.2010 | 09:58 | commentaires: 0
Discussion en direct dans une heure!
 Chères participantes, chers participants! Encore une heure jusqu'à la discussion en direct...
 Lire la suite

Moderateur sur 13.10.2010 | 21:07 | commentaires: 0
Discussion en direct jeudi (14 octobre) avec le Vice-président de l'Eurodistrict Frank Scherer
 Chères participantes, chers participants. Avant

Ein B...
Schul...
 Liebe Teil...
 ein schön...
 mehr

Moderator...
 Kommentare: 0
Am Don...
Livechat...
(Vize-Präs...
Eurodistrik...

Mis Lass am 13.10.2...
 Kommentare: 0

La plateforme interactive

Le dialogue avec les citoyens, une priorité pour l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Dès sa création en 2005, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a souhaité inscrire le citoyen au cœur de son projet et de son action. La mobilisation de la société civile s'est d'abord effectuée autour de manifestations dédiées au grand public, telles que le Pique-Nique européen, la Fête du Vélo, ou la Journée de la randonnée, ainsi que le Kilomètre Solidarité mobilisant des scolaires de part et d'autre du Rhin.

L'inauguration en 2004 du Jardin des Deux Rives, parc paysager transfrontalier entre Strasbourg et Kehl, a largement permis d'ancrer ces manifestations parmi les grands rendez-vous festifs et populaires de ce territoire qui rassemblent chaque année plusieurs milliers de participants.

Cette adhésion populaire spontanée a eu un rôle important dans la volonté du maire de Strasbourg et des responsables de l'Eurodistrict de concevoir une démarche participative qui fonde une gouvernance transfrontalière nouvelle. La création du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau le 4 février 2010 a facilité l'engagement d'une réflexion sur l'implication du citoyen, afin de lui donner la parole sur ses attentes, ses interrogations et ses propositions à l'égard de l'Eurodistrict dont il contribuera à alimenter le projet et à accroître la notoriété.

Une plateforme interactive de discussion en ligne (www.mon-eurodistrict.eu) a été mise en place en octobre 2010, en partenariat avec une agence spécialisée. Elle constitue le lieu d'écoute et d'échange dédié à l'Eurodistrict. Prévue en plusieurs rubriques, cette plateforme permettra aussi de définir des projets concrets qui seront présentés au Conseil de l'Eurodistrict par leurs initiateurs. Cette démarche globale préfigure l'exercice d'une citoyenneté transfrontalière en cohérence avec l'ambition d'une intercommunalité transfrontalière pour l'Eurodistrict. ■ www.eurodistrict.eu

Avec la Passerelle Mimram, le Jardin des Deux Rives entre Strasbourg et Kehl constitue le point de rencontre de l'Eurodistrict.



La région Øresund donne la parole aux citoyens



**Questions
à Lars Whitt,
chef de bureau,
Øresunddirekt**

Considérez-vous le forum Internet Øresunddirekt comme un succès ?

En travaillant sur le site Internet transfrontalier www.oresunddirekt.com, nous avons découvert que certaines informations personnalisées pouvaient être de grande importance pour les citoyens. Nous offrons une information comptabilisant environ 1000 articles et couvrant des thèmes très variés tels que la fiscalité, la sécurité sociale, le marché du travail, etc.

Mais ceci ne constitue qu'une partie de la vie de la région transfrontalière. Nous voulons aussi fournir aux citoyens un outil leur permettant de communiquer entre eux au travers des frontières: nous constatons que les citoyens s'entraident sur des questions de la vie quotidienne, comme sur la manière de trouver une garde d'enfant, où de garer sa voiture, etc. Depuis le lancement du site Internet, des milliers de citoyens ont utilisé notre forum pour répondre à de telles questions, mineures et importantes à la fois.



De votre expérience, quelle perception les citoyens ont-ils de la coopération transfrontalière ?

Avant l'ouverture du pont sur l'Øresund en 2000, il y avait un haut degré de méfiance du public vis-à-vis du projet. Mais depuis, l'attitude du public a changé et le concept de « région Øresund » est devenu banal. De nos jours, la plupart des citoyens a une image positive du pont et de la région transfrontalière. Ainsi qu'ils l'ont découvert, celle-ci a du potentiel pour améliorer leur vie quotidienne et leur a, d'ores et déjà, offert de nouvelles opportunités.

La région Øresund et la création d'Øresunddirekt

La région Øresund est composée, en Suède, du Comté de Scanie, et au Danemark, des Comtés de Copenhague, de Frederiksborg, de Roskilde, de Sealand Occidentale, de Storström et de la Commune régionale de Bornholm. Afin de préparer l'arrivée du pont-tunnel entre Copenhague et Malmö en 2000, le Comité Øresund a été instauré. Il s'agit d'un forum politique réunissant les institutions nationales, régionales et locales.

Pour faciliter la vie des habitants des deux côtés de la frontière, Øresunddirekt a été créé en 2005 pour fournir une plateforme Internet d'échanges et un service d'informations aux citoyens dans des domaines très divers: culture, services publics, emploi...

www.oresundskomiteen.dk

Quelles leçons pouvez-vous tirer de cette expérience ?

La leçon la plus importante est la suivante: il faut toujours prendre le groupe cible - les citoyens de la région - au sérieux. Si vous ne leur fournissez pas les informations et les outils dont ils ont besoin pour vivre dans une région transfrontalière, les avantages de la vie dans cet espace ne seront accessibles qu'à une petite partie de la population.

Pourriez-vous mettre en évidence quelques projets transfrontaliers clés menés par la société civile dans la région Øresund ?

« Øresundsborger » (Citoyens dans la région Øresund) est une organisation politiquement neutre qui aspire à améliorer les conditions des habitants transfrontaliers. Son principal objectif est le développement d'une structure démocratique pour les citoyens de la région d'Øresund.

« Andra sidan Sundet » (De l'autre côté du détroit) est un site Internet pour les suédois qui vivent au Danemark. Ses articles sont caractérisés par une approche humoristique sur les différences nationales et visent à aider les suédois à mieux comprendre les danois. ■



L'émergence des médias transfrontaliers

Les médias peuvent jouer un rôle important dans la construction d'une identité transfrontalière et dans l'émergence d'un sentiment d'appartenance au territoire. Certes, ils permettent de faire connaître les projets et les politiques transfrontalières locales, mais ils intéressent tout particulièrement le citoyen lorsqu'ils évoquent des initiatives qui ont un impact direct sur leur vie de tous les jours.

D'ailleurs, les expériences menées montrent que l'intérêt de la population pour les questions transfrontalières est une réalité et qu'elle est renforcée lorsque les supports proposent une expression libre et des échanges directs entre les citoyens de l'espace transfrontalier.

Malgré cela, les initiatives dans ce domaine restent isolées et disparates. Cela pose la question d'une « mission de service public audiovisuel » en territoire transfrontalier qui permettrait de développer et de financer des projets de médias transfrontaliers pérennes.

Voici quelques exemples d'initiatives menées sur les frontières françaises. ■

L'actualité transfrontalière des médias de l'Eurodistrict catalan



Dans l'Espace catalan transfrontalier, la question transfrontalière suscite un intérêt croissant des médias. Ainsi, le média numérique bilingue français-catalan d'informations générales, « La Clau », créé en 2005, traite autant d'informations locales (Département des Pyrénées-Orientales et Province de Girona) que régionales (de Barcelone à Montpellier). D'autres médias locaux ou nationaux ont pour leur part désigné des correspondants installés de l'autre côté de la frontière: la télévision de la Catalogne, basée à Barcelone, dispose d'un correspondant et d'un bureau à Perpignan, de même que la radio nationale catalane, « Catalunya Ràdio »; et inversement le quotidien perpignanais « L'Indépendant » dispose d'une correspondante basée à Barcelone.

« No Télé » et ses programmes transfrontaliers



« No Télé », la télévision régionale de Wallonie picarde, en Belgique, développe depuis une quinzaine d'années des projets transfrontaliers avec ses homologues français. Une collaboration a notamment été nouée avec la télévision flamande pour monter un projet d'émissions transfrontalières hebdomadaires: « Transit » sur l'économie, « Transactua » sur le politique et « Trans'Art » sur la culture. Ces programmes, cofinancés par Interreg IVA, sont diffusés sur les trois chaînes régionales. Le programme « Trans'Art » fait par exemple la promotion des activités culturelles et a un fort effet d'entraînement sur le développement des activités culturelles transfrontalières dans les trois régions.

www.notele.be

Une radio pour l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



La première web radio franco-allemande Radio Eurodistrict (ReD) a été fondée à Strasbourg en 2004 par une équipe de journalistes français et allemands. ReD se décrit comme une passerelle médiatique entre les deux rives du Rhin à travers la production d'une information bilingue et indépendante. Elle entend rapprocher les citoyens de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

www.radioeurodistrict.com

L'exemple du Journal « 2Ufer/2Rives »



Ce quotidien franco-allemand en ligne, lancé en 2009, s'adresse à l'ensemble de la population du Rhin supérieur. Son objectif est de proposer un média en deux langues, favorisant une approche bilingue de la région et créant un élément d'identité commune au Rhin supérieur. Ce média privilégie un « regard croisé », en favorisant des sujets dont on parle peu sur l'autre rive. Aujourd'hui ce sont environ 2 000 personnes par jour qui s'intéressent aux sujets transfrontaliers.

www.2-rives.com

Les outils pour impliquer et soutenir la participation de la société civile

Outils juridiques : possibilités et limites d'une implication directe

L'importance donnée à l'implication directe de la société civile dans les démarches transfrontalières est acquise et prend aujourd'hui de l'ampleur sur de nombreux territoires. Comme l'ont montré les exemples mis en exergue dans ce Cahier, ces initiatives sont diverses et répondent à des besoins différents.

Les enjeux d'une meilleure gouvernance, d'un fonctionnement plus optimal de la coopération se posent et conduisent les acteurs à formaliser leur partenariat. Le renforcement de ces partenariats doit s'appuyer sur une bonne articulation entre la société civile, dotée de la connaissance du terrain et représentative des besoins de la société, et les acteurs institutionnels, dotés des moyens pour agir et de la légitimité démocratique.

L'Union européenne dispose aujourd'hui d'une boîte à outils juridiques de la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales¹. Qu'en est-il de la possibilité d'associer la société civile aux démarches transfrontalières?

La formalisation des relations transfrontalières peut passer par la conclusion d'une simple convention ou par la création d'une structure commune dotée de la personnalité juridique, ayant la capacité d'agir pour l'ensemble de ses membres, de recruter du personnel, de gérer son propre budget et de lancer des appels d'offres. Il est toujours possible d'associer à une démarche transfrontalière des acteurs de la société civile en tant que membres associés, dans des groupes de travail ou dans un organe consultatif.

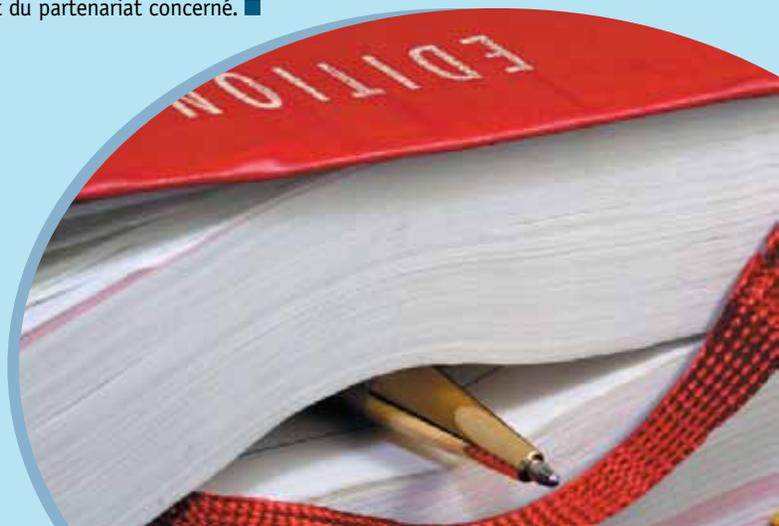
Les acteurs de la société civile peuvent aujourd'hui recourir à un certain nombre d'outils de droit français pour s'organiser en transfrontalier :

- La convention (notamment les conventions de financement INTERREG) qui organise les relations contractuelles entre les parties prenantes.
- L'association, pour des missions d'intérêt général (cf. l'exemple du Groupement transfrontalier européen, page 8).
- Pour des activités de nature économique, l'outil européen du GEIE (Groupement européen d'intérêt économique) est l'outil à privilégier. Notons l'exemple du GEIE Forespir sur la frontière franco-espagnole, dédié à la gestion forestière : il réunit des associations d'entreprises, de collectivités territoriales, de personnes physiques, etc.
- En 2006, le règlement communautaire 1082/2006 a créé le Groupement européen de coopération territoriale (GECT)², un outil utilisable sur les frontières des 27 États membres de l'Union européenne. Le GECT permet de réunir un partenariat très large issu de part et d'autre de la frontière : peuvent être associés des acteurs de la société civile, comme les universités dans certains États membres. Il faut néanmoins que ces acteurs entrent dans la catégorie des « pouvoirs adjudicateurs », c'est à dire des personnes morales soumises aux règles des marchés publics et à la condition que les missions du GECT correspondent à leurs compétences.
- En 2009, le Conseil de l'Europe a ouvert à la signature de ses États membres le Protocole n°3 à la Convention-cadre de Madrid, relatif aux Groupements eurorégionaux de coopération (GEC). Ce protocole, qui entrera en vigueur à l'issue de quatre ratifications, permettra de créer un outil de coopération analogue au GECT, ouvert à tout établissement doté de la personnalité morale créé pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général, dont certains acteurs de la société civile.

Le choix d'un outil juridique doit donc dépendre de l'objet du projet et du partenariat concerné. ■

1. Cf. « Guide des projets transfrontaliers », MOT, Janvier 2010

2. Cf. « Le Groupement européen de coopération territoriale », Les Cahiers de la MOT n°7, MOT, Mai 2008.



Le soutien financier aux initiatives transfrontalières de la société civile

La société civile recouvre une diversité d'acteurs (associations, entreprises, universités...) aux capacités techniques et financières très disparates. Le montage et le suivi de démarches transfrontalières requièrent des compétences bien spécifiques et des ressources financières complémentaires à celles utilisées pour les activités traditionnelles de ces structures. Dans ce contexte, les institutions ont rapidement pris conscience de la nécessité d'appuyer ces actions transfrontalières en créant des dispositifs financiers dédiés.

Depuis sa création dans les années 1990, le volet transfrontalier du programme Interreg a permis d'appuyer des actions participant au développement du territoire. Le principe de cofinancement sur lequel se fonde ce dispositif a eu un fort effet de levier sur les autres financements. Néanmoins, les porteurs de projet restent confrontés à la lourdeur des procédures administratives, à l'obligation d'avancer la totalité des fonds et aux délais, souvent longs, des remboursements européens.

Des initiatives locales innovantes ont vu le jour sur plusieurs frontières afin de pallier à ces contraintes et faciliter l'accès aux financements pour la société civile : certaines collectivités territoriales

ont créé des programmes spécifiques basés sur leurs fonds propres (cf. expériences de la Ville de Mulhouse et de l'Espace catalan transfrontalier, page 10), d'autres ont réfléchi à des dispositifs s'appuyant sur les financements européens permettant d'appliquer des règles plus souples aux acteurs de la société civile (cf. encadré ci-dessous). Des initiatives privées ont également émergé (cf. exemple de la Fondation Entente Franco-Allemande, page 10).

Le succès de ces initiatives tient à l'information qui en est faite auprès du public cible, à l'existence préalable de partenariats transfrontaliers au service de la société civile et à leur capacité à formaliser leurs projets. ■

L'Eurodistrict Regio Pamina associe les citoyens au développement de son territoire

Depuis la création de la coopération transfrontalière sur le territoire dénommé Pamina en 1988, à la frontière franco-allemande, les citoyens ont toujours été associés aux différentes actions visant à soutenir le bilinguisme, la mobilité des jeunes, la mutualisation des infrastructures ou encore les rencontres transfrontalières (sportives, culturelles, touristiques, éducatives...). Dans le cadre du programme Interreg IV, l'Eurodistrict a développé une démarche innovante permettant aux associations de bénéficier de fonds FEDER destinés à l'organisation de rencontres : l'Eurodistrict avance aux associations les remboursements du FEDER sur ses fonds propres (sur justification des dépenses), ce qui permet aux associations de ne pas dépendre des délais, parfois longs, des remboursements des fonds européens.

Ce programme spécifique dénommé «Pamina 21», permet :

- aux citoyens d'envoyer leurs idées de projets, que l'Eurodistrict étudie dans l'optique de pouvoir les réaliser en identifiant les partenaires compétents,
- aux associations, établissements scolaires et collectivités locales de déposer une demande de cofinancement pour la réalisation de leurs projets de rencontres.

L'enveloppe globale annuelle de 200 000 euros de FEDER a permis en 2010 de soutenir 12 projets et de faire participer directement 35 000 citoyens aux différentes activités. Cette démarche se complète par l'organisation d'entretiens territoriaux thématiques qui permettent de créer le dialogue avec les citoyens et d'apporter par la suite un élément pérenne grâce à la création de réseaux transfrontaliers dédiés aux rencontres.

www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Les adhérents à la MOT en 2010



Pour plus d'informations sur la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu
Tél. +33 (0)1 55 80 56 80 – mot@mot.asso.fr

Paru en 2010 Le Guide des projets transfrontaliers

Pour toute demande : mot@mot.asso.fr



La Newsletter de la MOT

« L'actualité transfrontalière »

- Parution mensuelle en français et en anglais
- Pour connaître l'actualité des territoires transfrontaliers en France et en Europe
- Pour rester informé de l'actualité du réseau de la MOT

Abonnement :

www.espaces-transfrontaliers.eu

(Onglet « Newsletter » en haut de page)



Mission
Opérationnelle
Transfrontalière

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris – France
Tél. +33 (0)1 55 80 56 80
Fax +33 (0)1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr
www.espaces-transfrontaliers.eu

